

Déclaration de la Coalition pour le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique

Préambule

Le rapport du Groupe de travail sur le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (URN) du Conseil national du logement (CNL), publié le 11 mars 2022, présente des recommandations sur la gouvernance ainsi que sur les investissements substantiels, durables et nécessaires immédiatement dans le logement autochtone des milieux URN et dans la lutte à l'itinérance. Le CNL appuie la création d'un organisme national responsable du logement autochtone en milieu URN. Le rapport a été accepté par le ministre et le budget fédéral 2022 comprenait des ressources initiales. Comme le recommande le rapport du CNL, l'organisme responsable du logement autochtone supervisera la répartition des fonds pour le logement autochtone en milieu URN au nom du Gouvernement du Canada.

Des organisations autochtones de milieu urbain, rural et nordique, dont le Caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU), ont consacré des décennies à travailler avec et pour les Autochtones dans le domaine du logement et des services intégrés. Elles se sont réunies le 25 novembre 2022 pour discuter des prochaines étapes concernant l'organisme responsable du logement autochtone et la stratégie afférente en milieu URN.

Après avoir discuté et réfléchi au travail accompli à ce jour, les soussignés ont convenu des prochaines étapes pour faire avancer l'important travail sur la stratégie autochtone en milieu URN.

Les domaines d'entente mutuelle

Nous, soussignés fondateurs, avons accepté de participer à une coalition de logement pour les Autochtones par les Autochtones afin de défendre et de faire progresser le logement en tant que droit de la personne pour tous les Autochtones vivant dans des communautés urbaines, rurales et nordiques d'un océan à l'autre.

Les peuples autochtones, comme le stipule la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), ont le droit, sans discrimination, d'améliorer leur situation économique et sociale, y compris leur logement (article 21 de la DNUDPA) ; le droit au logement et aux autres programmes économiques et sociaux qui les concernent, le droit d'administrer ces programmes par l'intermédiaire de leurs propres établissements (article 23 de la DNUDPA), et ; de maintenir et de renforcer leurs institutions sociales et culturelles distinctes (article 5 de la DNUDPA).

Nous avons convenu de travailler ensemble par le biais de cette Coalition, en plus de nos propres mandats en cours, afin de faire progresser le logement des Autochtones des villes, des campagnes et des régions nordiques, et de travailler ensemble pour assumer nos responsabilités et prendre des décisions qui assurent le bien-être des Autochtones et de nos terres. La Coalition reste ouverte à l'accueil d'autres organisations autochtones membres qui soutiennent l'objectif de la Déclaration.

Les principes

En progressant dans ce travail, nous acceptons de nous conformer aux principes suivants ;

- Le respect mutuel et le maintien de l'autodétermination et de la souveraineté autochtone. Les signataires sont des organisations autochtones autonomes qui forment une coalition pour atteindre les objectifs de la coalition en matière de logement ;

Déclaration de la Coalition pour le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique

- Grâce au développement de logements et de services adaptés à la culture, nous soutenons le maintien et la revitalisation de nos diverses cultures par le biais de nos cultures et traditions respectives, de nos façons de connaître et d'être, et du respect de la terre ;
- Le respect les uns des autres et de toute vie ; et
- L'offre de logements à tous les Autochtones en milieu défavorisés, de manière équitable et en fonction des besoins, selon une approche holistique autochtone.

Les mesures à prendre

Dans le cadre de cette déclaration, les signataires conviennent des actions suivantes :

- Incorporer une entité nationale de logement autochtone URN pour atteindre des objectifs collectifs, gérer et contrôler les fonds alloués qui seront utilisés pour fournir des logements et du soutien au logement aux Autochtones ;
- Collaborer les uns avec les autres par le biais de la structure organisationnelle nationale afin de fournir des logements aux Autochtones en milieu urbains, ruraux et nordiques ;
- Travailler ensemble pour compiler les recherches, élaborer des stratégies de communication en ce qui concerne l'avancement de la stratégie de logement en milieu urbain, rural et nordique ;
- Identifier, développer et défendre conjointement les initiatives prioritaires sur lesquelles les signataires s'accordent mutuellement ;
- Reconnaître la nécessité d'établir des partenariats avec les gouvernements, les municipalités et les gouvernements autochtones, ainsi qu'avec d'autres parties, afin de favoriser l'offre de logements pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique ; et
- Prendre des décisions conjointement avec les organisations partenaires lorsque cela a été convenu collectivement.

Les signataires fondateurs au 25 novembre 2022

Association nationale des centres d'amitié



Congress of Aboriginal Peoples



Aboriginal Housing Management Association



Ontario Aboriginal Housing Services



Ontario Federation of Friendship Centres



Namerind Housing Corporation



Déclaration de la Coalition pour le logement autochtone en milieux urbain, rural et nordique

Mi'kmaw Native Friendship Centre



Cariboo Friendship Centre Society



Skigin-Elnoog Housing Corporation



Tillicum Lelum Aboriginal Friendship Centre



Elbert Chartrand Friendship Centre



Keepers of the Circle/National Indigenous
Feminist Housing Working Group



M'kala Housing Society



Gabriel Housing Corporation



Lu'ma Native Housing Society



Déclaration de la Coalition pour le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique



**Ontario
Aboriginal**
Housing Services



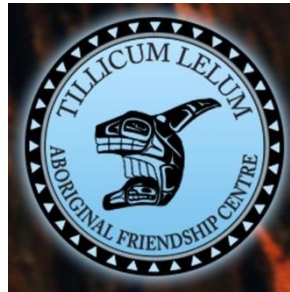
**Aboriginal Housing
Management Association**



CONGRESS OF
ABORIGINAL PEOPLES



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



NIFHWG



**National Association
of Friendship Centres**

